



Qui peut consulter le ficp pr savoir si je suis fiché

Par **islas**, le **19/03/2014** à **20:48**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

Pour me nommer regisseur d un voyage scolaire on me demande ma pièce d identité pour savoir si je suis fiche. Est ce légal?.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **20/03/2014** à **09:08**

Bonjour,

Il parait légitime de vérifier l'identité d'un postulant à une fonction rémunérée ou non.

A mon avis, s'agissant d'accompagnement dans un voyage scolaire, ce n'est pas au fichier des incidents de paiement qu'il est fait allusion.

Je pense par exemple au FIJAISV.

Pour répondre à votre question, tous les organismes de crédit ont accès au FICP.

Par **islas**, le **20/03/2014** à **09:44**

Bonjour monsieur

c'est la première fois que je vais sur un forum, je vous remercie de votre réponse à laquelle je ne m'attendais pas aussi rapidement . Il ne s'agit d' organisme de crédit ni d'une banque mais

de l'agent comptable du collègue. J'ai vaguement entendu au téléphone, qu' il parlait du Ficp,lorsqu' il me demandait de lui envoyer d 'urgence ma pièce d'identité, ce qui fut fait, puis me suis interrogée.

j'ignore ce qu'est le FIJÁISV mais je vais me renseigner car tout cela est très intéressant.

En revanche , je ne comprends par pourquoi vous parlez de votre ataraxie.

Je vous remercie de m'avoir renseigné

amicalement

Par **alterego**, le **20/03/2014 à 12:57**

Bonjour,

Vous devez vous adresser au Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP) à la Banque de France de Cayenne.

- soit en vous adressant personnellement au guichet qui pourra vous communiquer, oralement, les informations vous concernant.

- soit en adressant un courrier pour consulter les informations vous concernant, en joignant une photocopie recto/verso de votre carte d'identité. Il vous sera répondu par courrier.

Cordialement

Par **islas**, le **20/03/2014 à 13:10**

Bonjour monsieur

c'est la première fois que je vais sur un forum, je vous remercie de votre réponse à laquelle je ne m'attendais pas aussi rapidement . Il ne s'agit d' organisme de crédit ni d'une banque mais de l'agent comptable du collègue. J'ai vaguement entendu au téléphone, qu' il parlait du Ficp,lorsqu' il me demandait de lui envoyer d 'urgence ma pièce d'identité, ce qui fut fait, puis me suis interrogée.

j'ignore ce qu'est le FIJÁISV mais je vais me renseigner car tout cela est très intéressant.

En revanche , je ne comprends par pourquoi vous parlez de votre ataraxie.

Je vous remercie de m'avoir renseigné

amicalement